

Les Échos d'Aurice

N°29



RÉDACTION :
Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION :
Copytel Mont-de-Marsan - Janvier 2025
IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

UNE HISTOIRE DE CONCORDE

Pendant que les démocraties occidentales s'illusionnent de campagnes pailletées et bruyantes, d'autres puissances impérialisent leurs dirigeants en silence : un combat inégal des mandats éphémères contre un pouvoir quasi éternel.

Tandis que le monde se tord de guerres et de douleurs, la paix et la concorde ont été mises à mal tout au long de l'année en France. Comment une Nation peut-elle passer de la désunion la plus profonde à l'unité la plus totale au moment des jeux olympiques et paralympiques ?

Au cœur de cette transition de la désunion à l'unité, les citoyens que nous sommes, sont désabusés à force d'être pris en otage d'un vote qui a perdu le sens que lui avait donné ceux qui se sont battus pour y avoir accès. Comment faire entendre à nos élites qu'il ne sert plus de promettre ce qu'il est impossible de tenir ?

Comment ne pas s'inquiéter de voir que la culture agricole majoritaire est devenue la jachère ? La commune n'échappe pas à ce phénomène. Les normes excessives et le libre échange ont fait sortir nos paysans de leurs exploitations, à deux reprises cette année. Ils sont exaspérés, là où les petites et moyennes entreprises (PME) sont étranglées de charges et de lourdeur administrative.

A l'heure où Orange nous annonce la fermeture du réseau cuivre, l'impuissance technocratique se ressent également dans notre déficit de couverture en téléphonie mobile. Le pouvoir d'agir est bien du côté des opérateurs et n'en doutez pas, ils font ce qu'ils veulent.

Pendant que l'Etat regarde sa dette et ne semble pas être en mesure de trouver des solutions pérennes, les défis à relever sont pourtant nombreux pour notre commune. Il s'agit de loger la population, d'améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments, de mettre en pratique la future urbanisation des espaces, de répondre à l'obligation d'une nouvelle compétence en termes de petite enfance ou encore de faire perdurer nos services et notre cadre de vie.

Parce qu'il nous faut avancer et ne pas attendre le salut d'un « Etat providence », la municipalité fait des choix. Parmi eux, il y a celui de ne pas rajouter de l'impôt au raz-le bol fiscal. Il est également question de limiter les dépenses à de l'entretien pour mieux thésauriser en vue des prochains investissements, de mener les études nécessaires pour conduire à une meilleure gestion de nos consommations énergétique.

La vie locale et rurale entre en résignation, pour ne pas dire en résistance. La commune se mobilise autour d'initiatives locales, portées par un tissu associatif exemplaire. Il continue de forger des liens qui transcendent les clivages politiques et économiques. Ici, la concorde ne se décrète pas. Elle se construit patiemment, au travers des services de proximité, de la fête du village, par des actions où chacun trouve sa place.

Il est plus que jamais essentiel de cultiver cet esprit de solidarité et d'ouverture.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

LA VIE MUNICIPALE

VŒUX POUR L'ANNÉE 2025

En ce début d'année, les services et la municipalité vous adressent leurs meilleurs vœux. Que 2025 vous apporte santé, joie et réussite dans tous vos projets.

Ces vœux s'adressent à chacune et chacun d'entre vous mais également à toutes les associations et à leurs bénévoles, aux corps constitués ainsi qu'aux acteurs économiques de notre territoire.

Que cette nouvelle année soit l'occasion de cultiver des liens encore plus forts.

Prenez soin de vous et de vos proches.

BONNE ANNÉE À TOUS

LES SERVICES MUNICIPAUX



Au soir du 3 juillet 2024 et à l'occasion de leur départ à la retraite, la municipalité avait réuni Josie DARTENUC et Yves CAZUBON, leur famille et tous ceux qui ont jalonné leur carrière professionnelle au sein de la commune.

Recrutée par Henri DAUGA, Josie a débuté sa carrière publique en 1992. Nommée agent d'entretien stagiaire au 1^{er} juin 1997, puis titularisée le 1^{er} juin 1998, ses missions ont évolué sur un temps non complet, dans le domaine périscolaire, à la garderie et sur la surveillance des repas à la cantine. Après un engagement au sein des services communaux de 32 ans, Josie a été officiellement admise à la retraite le 1^{er} juillet 2024.

Yves, a intégré les services municipaux en octobre 2006, recruté par Francis CAZAUX. Nommé agent d'entretien stagiaire au 1^{er} janvier 2007 puis titularisé le 1^{er} janvier 2008. D'abord à temps non complet

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, nous avons Charlotte FOIX, cadette de l'union nationale combattante, issue de la 4^e promotion baptisée "France libre".

Elle portait le drapeau de la marine nationale pour l'amicale des marins anciens combattants de Pau (AMMAC).



puis à un quasi-temps complet depuis 2018, il a principalement œuvré sur l'entretien des locaux et des espaces publics.

Ces 18 années de bons et loyaux services se sont terminés au 1^{er} avril 2024, date à laquelle Yves a été officiellement admis à la retraite.

Tous les deux ont su se mettre au service de la population. Ils ont fait preuve de polyvalence et ils se sont comportés avec exemplarité auprès des administrés.

La municipalité leur renouvelle ses remerciements et elle leur souhaite une belle et douce retraite.

Josie et Yves ont été respectivement remplacés par Isabelle GOURGUES et par Anthony DIAZ. Isabelle a intégré l'équipe périscolaire le 1^{er} septembre dernier, en tant que contractuelle à temps non complet pour 18 heures par semaine. Anthony avait rejoint les services techniques le 1^{er} février 2024 pour un temps complet de 35 heures hebdomadaire. Il est actuellement stagiaire.

Les deux recrues se sont parfaitement intégrées au collectif. La municipalité leur souhaite de s'épanouir au sein des services municipaux.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Au matin du 10 mars 2024, la municipalité, les services municipaux ainsi que de nombreux présidents d'association ont accueilli les nouveaux arrivants de la commune, sur la période comprise entre 2017 et 2023.

Durant ces 6 années, la commune a connu une évolution de sa population sans précédent. Avec 48 nouvelles constructions et changements de destination, 61 changements de propriétaires sur des habitations existantes, ce sont 109 foyers qui sont venus modifier la physionomie de notre commune.

Pour information, Aurice compte environ 310 adresses. Ce phénomène concerne donc près de 35% des foyers et de la population (651 habitants selon les sources INSEE de 2021).

En attendant la prochaine édition, pour tous ceux qui nous ont rejoint depuis 2023, la municipalité vous renouvelle la bienvenue à AURICE.



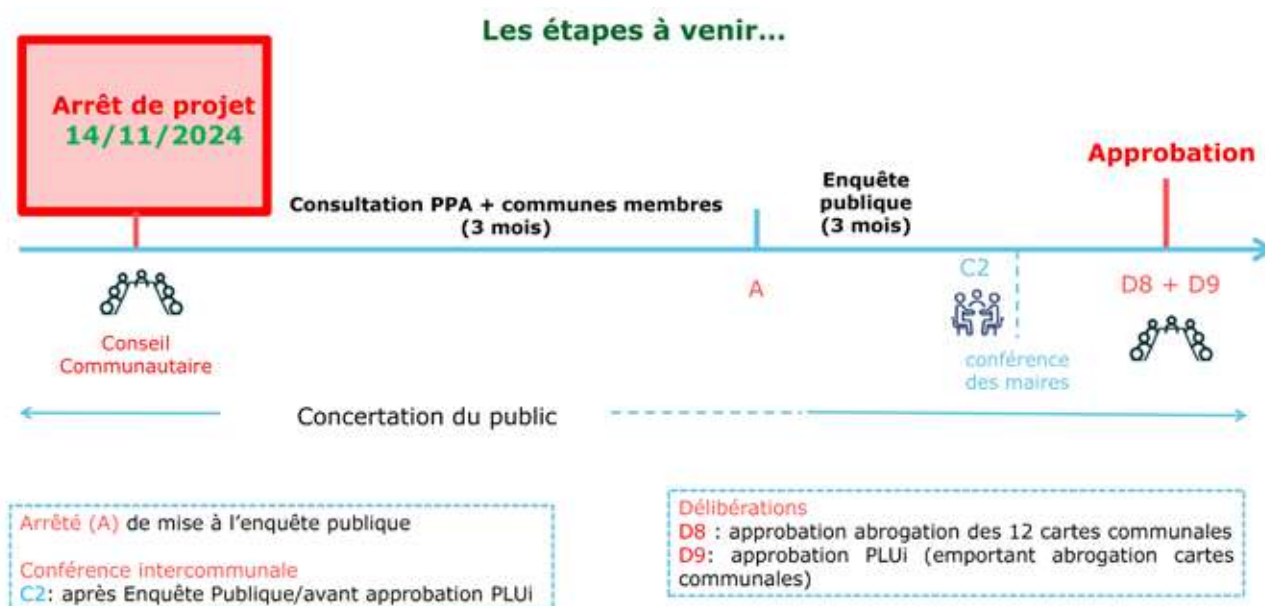
UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

A sa création au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Chalosse Tursan est devenue compétente de plein droit en matière d'urbanisme.

C'est le 28 septembre 2017, que les travaux pour créer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ont été officiellement lancés. Pendant un peu plus de 7 années de travaux, les 50 communes du territoire ont mené des réunions de travail et des concertations. Des registres d'observations ont été mis en place tout au long de l'élaboration du PLUi, dans chacune des 50 mairies des communes membres ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Chalosse Tursan. C'est en date du 14 novembre 2024 que le projet du PLUi Chalosse Tursan a été arrêté.

La phase de consultation des Personnes Publiques débute pour 3 mois. C'est notamment durant cette période que chaque commune, dont AURICE, aura à émettre un avis sur le projet du PLUi Chalosse Tursan « arrêté ». La municipalité a eu à travailler sur chaque étape de l'élaboration du projet. Il n'est que la restitution fidèle de ces travaux. Au terme de la phase de consultation des Personnes Publiques et après avis des 50 communes, l'enquête publique aura lieu. Elle durera pendant 3 mois. C'est à ce moment que la population pourra prendre connaissance du projet et s'exprimer.

Le PLUi pourrait entrer en vigueur en fin d'année 2025



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE DE TÉLÉPHONIE

Compte tenu des déploiements massifs de la fibre optique en France, ORANGE a annoncé la fermeture progressive de son réseau historique en cuivre.

Lancement du processus de fermeture

Une phase de présélection des communes éligibles a eu lieu du 14 juin au 30 novembre 2024. 89 communes des Landes, dont AURICE ont été présélectionnées pour être intégrées au lot n°4 de fermeture technique du réseau cuivre.

Le lancement officiel, en janvier 2025, marquera le top départ du compte à rebours de la fermeture du réseau cuivre et le début des actions de migration vers d'autres solutions techniques.

Fermeture Commerciale : janvier 2026

Elle marque la fin de la commercialisation de nouvelles offres sur le cuivre. Elle est prononcée dans les communes qui vérifient les critères fixés par l'ARCEP, notamment au regard de l'avancement des déploiements de la fibre très haut débit (FTTH), ce qui est le cas de la commune. La fermeture Commerciale s'applique à tous les clients et à tous les opérateurs.

Fermeture Technique : janvier 2028

L'ensemble des services sur cuivre sera coupé, quel que soit l'opérateur. Les usagers du réseau cuivre devront avoir migrés sur une autre technologie disponible (fibre et/ou téléphonie mobile, chez l'opérateur de leur choix).

Les principales questions

Vous êtes difficilement raccordable à la fibre ?

- ex : absence d'infrastructure entre votre point de branchement optique (PBO) et votre domicile
- Nécessité de créer un réseau de génie civil enterré ou aérien (à vos frais)
 - Possibilité de souscrire un abonnement internet GSM* (à condition d'être desservi par une couverture téléphonie mobile suffisante)

Vous avez souscrit une téléalarme ?

Chaque boîtier téléalarme a la capacité de fonctionner via un réseau GSM. La fermeture du réseau cuivre n'est donc pas un frein pour la continuité de ce service.

* Le GSM ou Global System for Mobile Communication, est une norme numérique pour la téléphonie mobile.

CES : BIENTOT DES LOGEMENTS ET UNE MAM

Pour donner suite à l'étude de préfaisabilité réalisée par le CAUE, la municipalité a finalisé ses réflexions pour orienter le projet de la propriété de Cès.

L'objectif principal de ce projet est bien de diversifier l'offre locative sur la commune, en créant des logements.

Le second objectif coïncide avec une nouvelle compétence qui échoit aux communes. En effet, La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi crée le statut d'autorité organisatrice de la politique d'accueil du jeune enfant pour toutes les communes, dès 2025 ainsi que de nouvelles obligations. Plus par nécessité (analyse des besoins sociaux du territoire) que par obligation réglementaire, la commune fait également le choix de créer une maison d'assistantes maternelles (MAM).

C'est l'estimatif du projet (environ 3 M€) qui a orienté les débats. En le menant par elle-même, la commune ne pouvait presque rien espérer en termes de subventions. Venait ensuite la cruelle sentence budgétaire qui concluait, si ce n'est à l'impossibilité de le financer, à la certitude d'hypothéquer tout autre projet d'investissement pour les 10 ans à venir.

La commune s'est donc rapprochée du bailleur social XL Habitat (XLH) afin d'étudier l'option de la mise à disposition du terrain pour mener le programme, dans l'esprit de l'étude portée par le CAUE.

Le fait que 70% des Landaises et des Landais soient éligibles à des loyers sociaux et que la commune puisse apporter une voix prépondérante lors des commissions d'attribution, a motivé le choix final.

Une convention sera prochaine cosignée entre XLH et la Commune. Le programme pourrait comprendre 7 logements (2 T2, 4 T3, 1 T4) et une MAM pour 12 agréments (équivalent T4). L'ensemble sera réalisé par XLH, en co-maitrise d'ouvrage pour la MAM et la voirie, ces 2 équipements restant en gestion communale au terme des travaux. Les logements seront gérés par XLH (bail emphytéotique de 60 ans).

L'année 2025 sera dédiée à la désignation d'un maître d'œuvre, à la réalisation d'un avant-projet, au dépôt du permis de construire et à la consultation publique pour la réalisation des travaux. La commune sera associée à l'ensemble des étapes de conception du projet. Le calendrier du programme permet d'espérer une livraison en fin 2026.

UN NOUVEAU FOURNISSEUR DE GAZ

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la commune a engagé une démarche comparative sur la fourniture de gaz. Ce poste de consommation représente 8 à 10 tonnes par an pour un montant de dépenses de 16 000 à 20 000 €, soit 35 à 42% des dépenses énergétiques.

La commune était engagée contractuellement auprès d'ANTARGAZ. Ces contrats concernent deux points d'approvisionnement (cuves enterrées). Le premier dessert l'ensemble « école-garderie-cantine ». Le second approvisionne l'église, la salle polyvalente et l'ensemble « mairie-salle des fêtes ».

La démarche commerciale a orienté la commune à se tourner vers un nouveau fournisseur : REPSOL. L'économie contractuelle est de 858 € TTC tonne, soit une économie attendue de près de 7 000€/an minimum.

TÉLÉPHONIE MOBILE : LE DÉNOUEMENT PROCHAIN ?

Arlésienne, fable ou encore mythe : Comment nommer quelque chose qui n'arrive jamais ? Plus personne n'ose croire qu'un jour, la grande moitié nord de la commune puisse être desservie par la téléphonie mobile.

Ces derniers mois les 3 opérateurs que sont ORANGE, SFR et BOUYGUE ont déposé le dossier d'informations en mairie (DIM). Cette étape marque l'annonce prochaine de leur installation sur le pylône existant, sur le site proche de Notre Dame des Pins.

Les antennes pour ORANGE ont été récemment installées en dessous de celles de FREE. Celles de SFR et de BOUYGUE ne sauraient tarder à arriver.

A défaut d'annoncer une date de mise en service de ces antennes, une chose est certaine : personne en ce monde n'est capable de contraindre ces 4 opérateurs.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Travaux de peinture

Les plafonds de l'église du bourg ont fait l'objet d'une remise en peinture. Cette opération a permis de traiter les désordres des plâtres sur briques (collatéraux) et sur lattis (nef et cœur). L'entreprise SADYS a été attributaire des travaux.

Plan de financement du projet

- État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 2 531 €
 - Commune (autofinancement) : 5 063.14 € (67%)
- 7 594.14 € TTC**

Remplacement de l'éclairage du terrain de pétanque

La commune poursuit ses engagements sur la transition énergétique en remplaçant l'éclairage du terrain de pétanque par des lampes led. Ceci permettra de réduire la facture énergétique par 3, tout en améliorant la qualité de l'éclairage pour nos amis boulistes.

Travaux

- Dépose de 8 projecteurs (8 x 400W)
- Fourniture, pose et raccordement de 4 projecteurs Led (4 x 250W)

Plan de financement du projet

- SYDEC : 4 201 €
 - Commune (autofinancement) : 2 575 € (38%)
- 6 776 € TTC**

Extension du réseau d'éclairage public

Une extension de l'éclairage public a été réalisée afin de mieux éclairer l'abribus du parking de l'école. Cette action fait suite à une demande motivée par de nombreux parents de collégiens et de lycéens.

Travaux

- Travaux de génie civil pour extension du réseau d'éclairage public
- Fourniture et pose d'un mât de 4m équipé d'une lanterne Led

Plan de financement du projet

- SYDEC : 4 097 €
 - Commune (autofinancement) : 2 488 € (38%)
- 6 585 € TTC**

Étanchéité de la toiture du local technique

La noue de récupération des eaux pluviales du local technique était perforée en de nombreux points. Ceci occasionnait des infiltrations régulières à l'intérieur du bâtiment. Le choix de réparation retenu consiste à étancher la noue existante par une paroi en résine. L'entreprise DEVISME a été attributaire des travaux.

Plan de financement du projet

- État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 1 141 €
 - Commune (autofinancement) : 5 704.76 € (83 %)
- 6 845.76 € TTC**

Équipements de jeux et de loisirs extérieurs

Cour de l'école

De nombreux jeux présents dans la cour de l'école avaient été neutralisés car obsolètes et dangereux. Trois nouveaux jeux (Fournisseur HAGS) ont été installés en régie par les services municipaux et une dalle béton de 30 m² a été créée par l'entreprise LABIDALLE pour accueillir un panneau de basket.

Aire de jeux (près du terrain de pétanque)

La réglementation impose qu'une zone de sécurité soit prévue autour des équipements de loisirs afin de limiter les impacts lors de chute. Elle oblige que ces zones soient constituées de matériaux amortissants. Le choix retenu pour protéger nos enfants s'est porté sur un sol fluent constitué de graviers roulés de petit calibre et d'une épaisseur de 30 cm. Les fosses, constituées de poutres de chêne, ont été réalisées en régie par les services municipaux.

City stade

Notre city vient de fêter ses 20 bougies. Cet équipement, dont la durée de vie a été estimée à 30 ans, a nécessité un renfort de certains éléments, le remplacement des filets de sécurité pare-balls à l'arrière du terrain et le remplacement d'un panneau de basket (travaux réalisés par KASO)

Plan de financement des 3 projets

- État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 2 996 €
 - Commune (autofinancement) : 9 700.68€ (76 %)
- 12 696,68 € TTC**

LES AIRES DE JEUX FONT PEAU NEUVE

La commission de contrôle des équipements sportifs et aires de jeux avait rendu son rapport en mars 2023. Nous devons mettre en conformité certaines installations communales, et c'est maintenant chose faite ! Ainsi :

- Au city stade : les filets ont été changés et des supports métalliques de la structure des panneaux de basket renforcés.
- Sur l'aire de jeux communale, les aires de réception des balançoires et de la grande structure ont été remplacées : les dalles alvéolées, qui n'étaient plus aux normes, ont été remplacées par du caillou roulé.
- Dans la cour de récréation de l'école, les jeux abîmés et vétustes ont été enlevés. En collaboration avec les animatrices de la garderie, nous avons choisi des jeux de sociabilité, et une dalle de béton qui accueillera bientôt un panneau de basket a été coulée.



L'ÉCOLE

Cette année en classe nous suivons le Vendée Globe. C'est une course en voiliers qui fait le tour du monde. Elle est assez dure, en solitaire, sans escale et sans assistance On l'appelle l'Everest des mers.

Le départ a eu lieu aux Sables d'Olonnes le dimanche 10 novembre 2024 à 13h02. Les skippers (pilotes des voiliers) reviennent à ce même point. Ils passent par des étapes difficiles: l'anticyclone de Sainte-Hélène, le pot au noir, l'anticyclone des Açores...

Leur bateau s'appellent des IMOCAS. Sur cette édition, 40 skippers de différentes nationalités ont pris le départ. Parmi eux, deux ont un handicap. Le plus âgé a 64 ans, Jean Le Cam et la plus jeune, Violette Dorange a 23 ans. Ils soutiennent des associations et ils sont aidés par des sponsors pour financer leur bateau.

En classe, on les suit sur internet: il y a des moments dangereux mais nous avons aussi de beaux moments avec des dauphins, des couchers de soleil...

Une intervenante, Sophie Bataille, est venue à l'école pour nous faire travailler autour des carnets de voyage réalisés avec de l'aquarelle. Nos productions ont été exposées à Geaunes au salon du livre au mois d'octobre.

Les élèves de l'école d'Aurice



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Grâce à l'engagement des bénévoles, chaque année, ce sont plusieurs centaines de milliers de personnes (enfants, adolescents, jeunes, adultes, seniors) qui bénéficient des actions de la prévention routière menées partout en France.

Un changement durable des comportements ne peut s'obtenir sans une action forte et continue de prévention. C'est parce qu'il prend conscience des conséquences de certains risques que l'utilisateur peut agir pour les éviter. C'est pourquoi, l'association concentre son action sur l'éducation, la communication et la sensibilisation.

Ainsi, le lundi 29 avril 2024, les élèves de CM2 ont participé à une demi-journée de prévention routière. En raison du mauvais état du terrain des arènes dû à la météo, celle-ci s'est effectuée à la salle des sports.

Encadrés par 3 bénévoles de l'association et les enseignants de l'école d'AURICE, les élèves ont été sensibilisés sur les dangers de la route avec un deux roues.

Cette demi-journée s'est déroulée avec des participants enthousiastes et attentifs aux recommandations des intervenants.



FORUM DES ASSOCIATION

3^{ème} Forum des Associations

Cette nouvelle édition du Forum, vitrine de 13 Associations auriçoises, s'est déroulé le dimanche 1^{er} Septembre dans le Hall des Sports, avec la collaboration du Café associatif.

Les adhérents de ces associations et Auriçois curieux de connaître le tissu associatif, ont pu clôturer la visite par un repas concocté par les 2 célèbres cuistots des Amis de Lagastet. Un bon moment de convivialité.



Retours sur la soirée du 29 mars avec Chantons sous les Pins

DIRTY OLD MAT



Mat trimbale sa gueule et ses histoires en compagnie de ses guitares, de sa boîte à rythme et de ses harmonicas. Seul sur scène, ce dealer de chansonnettes distille une musique qui oscille entre chanson française, folk, rock et java. Un personnage attachant qui livre ses impressions et son vécu avec une voix éraillée et la plume incisive d'un punk au cœur tendre. Un univers teinté de colère, de tendresse et d'autodérision qui sent bon le pavé et la poésie de comptoir.

Une première partie qui a enflammé la salle des fêtes ! Un savant mélange de Renaud et des Pogues !! Retour dans les années 80, au plus grand bonheur du public !

FAUT PAS POUSSER MÉMÉ



C'est un groupe d'amis qui existe depuis l'an 2000. Ce qui nous tient depuis tout ce temps, c'est le plaisir de jouer ensemble et avec le public. En toute immodestie, on peut dire que ça se ressent sur scène et que les gens vivent bien souvent une expérience en immersion dans notre univers plutôt qu'un simple concert. Notre spécialité, mettre une musique recherchée avec du chant et des chœurs travaillés au service d'une poésie de la langue et d'un humour parfois douteux, souvent absurde mais qui fait rire toute la famille, chacun à son niveau de lecture ...

Humour potache pour la seconde partie, parce qu'il en faut pour tous les goûts !!

Une bonne soirée, avec aussi l'association auriçoise Moon Label qui a assuré, le bar, mais aussi le gîte et le couvert de ces sympathiques artistes !

Rendez-vous en mars 2025 pour une nouvelle aventure musicale avec Chantons sous les Pins !!

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Votre présence nous motive !

Cela fait plaisir de voir à quel point les événements que nous organisons sont attendus et appréciés par les Auriçoises et Auriçois.

13 juillet 2024 :

La sortie à Pampelune ! No hay billetes, car complet ! Moment agréable, non seulement pour se préparer aux festivités de l'été, mais aussi pour rassembler tous ceux qui s'investissent dans la vie du village. VIVA SAN FERMIN.

14 au 18 août :

Si l'on pouvait comparer les fêtes 2024 à un armagnac, on parlerait d'une bonne cuvée. Les membres du bureau remercient les bénévoles. Nous sommes conscients de votre rôle essentiel dans la réussite des fêtes. C'est aussi grâce à vous tous : Auriçois, Auriçoises, amis, familles, voisins, présents du début à la fin pour assister aux diverses animations et aux moments de convivialité autour d'un bon repas.

Remerciement à la municipalité et aux employés communaux pour leur soutien à nos côtés.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 25 janvier, au programme bilan financier et moral de l'année 2024.

Aurice est un village festif on l'a encore vu cette année alors un grand merci à tous, on se dit à très bientôt ! Meilleurs vœux pour cette année 2025 !



APE

Nos petits Auriçois sont scolarisés au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Adour Marsan dans les écoles de Aurice, Cauna, Lamothe et Le Leuy. Le RPI réunit 115 enfants, et 64 enfants sont issus de 47 familles Auriçoises ce qui représente plus de la moitié du Regroupement.

Le Bureau essaie depuis 4-5 ans de proposer une animation chaque 1er Samedi des vacances, pouvant être variable, selon les disponibilités de ses membres. C'est ainsi que nous proposons une marche pour Halloween en Octobre, un spectacle en Décembre ou en Janvier, une chasse aux rubans pour Pâques et une journée détente en fin d'année scolaire. Pour petit souvenir de leur scolarité au sein du RPI, nous offrons à tous les CM2, un kit pour leur entrée au collège composé d'une trousse nominative et d'une calculatrice Casio. A cette occasion, nous remercions les villageois du bourg et des alentours de répondre avec autant de gentillesse lors de la marche pour Halloween qui a eu lieu le 26 Octobre.

Nous arrivons à proposer toutes ces animations « gratuites » aux enfants grâce aux lotos, à la vente de pâtisseries et à la vente des pizzas les 3^{ème} Mardi de chaque mois. Nous remercions les Auriçois de leur générosité et les encourageons à continuer.

Pour 2024-2025 la composition du bureau est la suivante :

PRÉSIDENT : JUZAN Michael

TRÉSORIER : DUCIEL Julien

TRÉSORIÈRE ADJOINTE : JUZAN Anne

SECRÉTAIRE : OLIVIER Annabelle

SECRÉTAIRE ADJOINTE : DURQUET Aurélie

Membres du bureau : BENJELLOUN Leïla, DUPOUY Axelle, GERNEZ Cindy, LANGLADE Sandra, PINOT Aurélie

Nous tenons à remercier Stéphanie pour toute sa disponibilité et l'aide apportée à chaque fois que cela a été nécessaire, ainsi que la municipalité qui a répondu favorablement à la demande de certains parents pour l'éclairage à l'arrêt de bus pour les collégiens.

Comme rappelé lors de l'AG de Septembre, le bureau commence à avoir des parents dont les enfants sont « vieillissants » dans le RPI et il sera bon de commencer à anticiper les remplacements. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et permettront, sans nul doute, d'apporter de nouvelles idées pour les manifestations à venir. Il est important qu'il y ait de nouvelles personnes présentes dans le bureau pour étoffer et diversifier l'offre d'animations proposées aux enfants.

N'hésitez donc pas à rejoindre l'équipe !



PÉTANQUE

AURICE PÉTANQUE a regroupé 26 licenciés durant la saison 2024 (9 séniors, 14 vétérans dont 4 féminines, 1 Junior et 2 cadets).



Un effectif plutôt stable depuis quelques années. La bonne humeur, la convivialité et l'enthousiasme des retrouvailles sûr et autour du terrain doivent certainement y être pour quelque chose.

Une saison de pétanque avec les qualifications départementales individuelles, doublettes ou triplettes (masculines, féminines, vétérans ou jeunes) suivies des Championnats des clubs (Féminin, Vétérans et OPEN à partir de Septembre).

Chez les jeunes, Julian ABADIE a participé aux qualifications doublettes et triplettes avec des jeunes d'un autre club. Un bon parcours à chaque fois.

Chez les séniors, peu d'inscriptions pour ces qualifications, l'emploi du temps de chacun, la météo défavorable et la convalescence de certains vétérans ont minimisé la participation.

Dans le CDC Féminin, en entente avec le club de Saint-Cricq Chalosse, nos 3 participantes gagnent 1 rencontre et en perdent 2.

Chez les vétérans, 9 licenciés ont participé en 4ème division, l'équipe ne s'est pas qualifiée terminant 7ème de sa poule.

Dans le CDC OPEN avec l'aide de 3 vétérans sur quelques rencontres, le club finit 6ème de sa poule en division 3 et se maintient à ce niveau.

Le conseil d'administration nouvellement élu pour le mandat 2025-2028 a désigné le bureau suivant :

Président : LAMOTHE Jean Claude

Vice-Président : GARDESSE Jean Marie

Trésorier : LOUBERE Joël

Secrétaire et Responsable Séniors : JUZAN Michaël

Responsable Féminines : GARDESSE Claudine

Responsable Jeunes : ABADIE Frédéric

Responsable Vétérans : CHENAILLE Alain

Membre et Arbitre : DARRACQ Yves

Membre et Responsable informatique : SABATHE Damien

Membre : THEUX Jérôme.

La saison 2025 se prépare, et pour assurer les finances du club, nous organisons 3 concours officiels réservés aux licenciés. Vous pourrez y voir certains des meilleurs joueurs landais et parfois nationaux. Les dates retenues pour ces 3 concours sont le 28/03 en Doublettes Mixtes, le 23/05 en Triplettes et le 12/09 en Doublettes Promotion.

Nous sommes présents, tout au long de la saison, les vendredis soir (à partir de 18h), les jeudis après-midi (dès 14h30) et parfois les dimanches selon la météo sur le boulodrome qui dispose dorénavant d'un éclairage LED, et nous pouvons accueillir toute personne intéressée par notre activité.

AU'CAFÉ ASSOCIATIF



Et pourquoi pas créer un lieu de rencontre, de retrouvaille dans le village, accessible à tous ?

Dimanche 7 Avril, le café ouvrait ses portes à la salle attenante au Hall des Sports.

L'aventure continue !

On y croise des jeunes et des moins jeunes, des anciens et des nouveaux habitants, pour refaire le monde, échanger, plaisanter, discuter, se dire des banalités ou pas ! La mayonnaise n'aurait jamais pris sans l'implication d'une quarantaine de bénévoles (d'associations ou pas) improvisés cafetiers d'un matin.

Venez pousser la porte le dimanche entre 9h00 et 13h00.

Dépôt de pain, viennoiseries et journal Sud-Ouest (Boulangerie Campagne /Saint-Perdon)
+ d'infos sur Aurice.fr / calendrier des manifestations

LES COMÉDIENS DU TN10 PEAUFINENT LEUR JEU... RENDEZ-VOUS FIN MARS !

La préparation du dernier spectacle du Théâtre Nationale 10 a pris quelque retard... Nous avons présenté à une poignée de spectateurs en mai dernier une « bande annonce » de la pièce - quelques extrait de scènes choisies : le bon accueil réservé à ce condensé de spectacle nous a encouragé à poursuivre le travail !

Nous vous donnons donc rendez-vous le dernier week-end de mars pour la Première d'« *Après la pluie* », d'après Sergi BELBEL. L'action se déroule sur la terrasse d'une tour de 49 étages, un immeuble de bureaux de haut standing, alors que la pluie se fait attendre depuis plus de 2 ans...

Nous vous espérons nombreux à venir découvrir cette histoire, mise en scène par Alain BOU



AMITIÉ ET SOLIDARITÉ AURIÇOISE



Le vendredi 16 février, l'Association «Amitié et Solidarité Auriçoise» a fêté ses 30 ans.

Il était une fois...

Toutes les belles histoires commencent par : il était une fois... le 24 janvier 1994, la création de l'Association « Amitié et Solidarité Auriçoise » sous l'impulsion de quelques amoureux du bien et mieux vivre ensemble et avec le soutien de Monsieur Henri DAUGA, Maire d'Aurice et président du Centre Communal d'Action Sociale.

Elle permet à de nombreux retraités de se retrouver pour partager des loisirs tout au long de l'année et ainsi rompre avec l'isolement rural.

L'initiateur de cette belle épopée, Monsieur Jean DARRICAU, en prend la présidence et assure cette fonction durant presque une décennie.

En 2002, il passe le relais à Robert GARDESSE, suivi de Dominique BIZIERES en 2006, Christiane DUCOURNAU en 2008 et Danièle BUSTON depuis le 9 janvier 2020.

Le 24 avril 2006, l'Association adhère à la Fédération Départementale des Clubs d'Aînés Ruraux des Landes, devenue aujourd'hui Générations Mouvement/Fédération des Landes.

30 ans d'activités diverses et variées (repas, voyages, belote, après-midi détente, marches, gym et yoga) rassemblent dans la bonne humeur et la convivialité ses adhérents sans compter les activités effectuées avec différents organismes :

- l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT),
- l'« Automobile Club des Landes »,
- l'Association « Siel bleu »,
- le conseiller numérique de la Communauté de Communes Chalosse Tursan,
- et la « Prévention Routière ».

Cette longévité est la plus belle preuve de réussite. Cela montre que, 30 ans après, les différents présidents et membres du Conseil d'Administration ont toujours porté, à travers les années, des idées en phase avec la société et l'époque. Cette capacité d'adaptation, qui n'a rien d'évident, mérite d'être saluée. L'ASA est aujourd'hui forte de près de 180 adhérents.

Les 3 maires successifs, Messieurs Henri DAUGA, Francis CAZAUX et Frédéric LAFITTE, ont été remercié avec une mention toute particulière car à travers eux, la municipalité a été et est toujours le principal soutien de l'Association (mise à disposition de matériels, gratuité des salles, subvention ...).

Un petit mot de reconnaissance également envers les membres du conseil d'administration, les délégués de quartier et tous les bénévoles pour leur travail et leur aide très précieuse, car sans eux rien ne serait possible.

La centaine d'adhérents a été remercié pour leur participation et la journée a été ponctuée par un excellent repas animé par Jacky DUMARTIN interprétant des airs bien connus pour le plaisir et le bonheur de tous.



Tiens, si on s'donnait rendez-vous dans 10 ans...

Meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2025.

ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2025 (autres que activités hebdomadaires et mensuelles) :

- la journée Pro confort : partenaire de notre Confort et de notre Bien-être, le lundi 10 février,
- la 2^{ème} rencontre de tarot de Générations Mouvement/Fédération des Landes, le lundi 22 septembre,
- des ateliers numériques gratuits, en liaison avec le conseiller numérique de la Communauté de Communes Chalosse Tursan,
- une journée sophrologie.

LES AMIS DE LAGASTET

Feu d'hiver

Le Feu d'hiver a eu lieu le samedi 7 décembre à 18h près de la grange. Une animation se préparait depuis plusieurs semaines. Une chorale éphémère, sous la direction de Bernadette Dupuy, avec le concours de l'association des parents d'élèves, des enseignants et des Pastous, avait réuni des adultes et des enfants de toute la commune pour interpréter un répertoire de chants de Noël. Le rendez-vous avait été donné autour du feu et dans la chapelle. Malgré une journée tempétueuse, une foule nombreuse a pu apprécier le travail de tous ces bénévoles. Tous sont repartis conquis par les danses, les chants. Le vin chaud et les pâtisseries proposés par l'association sont venus à manquer très tôt, preuve de l'engouement de ce beau projet.

Une autre date à retenir : Dimanche 9 février à 16h nous recevrons la troupe des Baladins de Mauco qui jouera : « le prix d'une gifle » suivi de « Au bal masqué olé olé » à la salle des fêtes.



CHASSE

Bilan plan de chasse 2023/2024 :

– Chevreuil : Pour ce nouveau plan triennal entamé, l'ACCA avait pour objectif de prélever 37 animaux + 3 du territoire privé DeSpens, globalement atteint avec la prise de 34 chevreuils (ACCA) + 3(De Spens). Cette régulation s'est effectuée sous 6 battues avec une moyenne de 37 chasseurs par chasse habituellement organisée le dimanche après-midi. L'espèce chevreuil se porte bien sur la commune puisque c'est une des meilleures années où on a pu trouver des animaux en nombre au cours des différentes chasses organisées. Ceci se confirme par les comptages de nuit réalisés au mois de mars par la fédération des chasseurs des Landes puisque la moyenne de chevreuils vus au kilomètre reste relativement élevée,

Pour information à la population locale, les jours de battue sont renseignés via l'application Panneau Pocket où vous trouverez les secteurs de chasse prévus ainsi que les axes routiers ou chemins concernés,

– Sanglier : Pour cette dernière saison, 3 battues spéciales sangliers furent organisées avec une moyenne de 58 chasseurs présents. Donc un peu moins de battues par rapport aux saisons précédentes car moins de sangliers étaient présents sur le territoire. Au cours du printemps, époque des semis, 95 sorties en tir d'affût ont permis de prélever 7 sangliers limitant ainsi l'impact sur l'installation de la maïsiculture. S'ajoutant au tableau de 17 animaux prélevés en battue, on arrive à un total de 24 prises soit une baisse de 36% par rapport à la saison précédente.

Mais il faut rester prudent avec la dynamique de cette espèce car celle-ci peut très vite s'inverser avec un retour possible de bonnes compagnies d'animaux, affaire à suivre pour cet hiver 2025...



Prix de la meilleure gâchette auriçoise :

– Sur les 118 chasseurs différents qui ont pris part aux battues auriçoises, ce sont 44 nemrods qui ont prélevé au moins un animal lors des différentes chasses organisées.

– Le classement 2023/2024 :

- 3^{ème} place : (3 prises)
AGGABI Alain – Benquet
SABATHE Damien – Aurice
- 2^{ème} place : (3,5 prises)
LONG Patrick – Montsoué
- 1^{ère} place : (4,5 prises)
GOURGUES Alexandre – St-Perdon

Effectif 2024/2025 :

Malgré la baisse constante du nombre de permis validés au niveau départemental, notre association ne se ressent pas de cette érosion puisque nous dénombrons 74 membres. Notre territoire reste attractif au vu du nombre de sociétaires, la chasse séduit de nouveaux adeptes que ce soit des anciens permis ou ceux qui le passent, l'occasion de féliciter notre dernier nouveau jeune chasseur en la personne de Adrien Despouys pour sa réussite à l'examen.

Repas convivial 2024 :

Pour cette troisième édition, ce sont plus de 180 convives qui ont répondu à l'invitation de l'ACCA pour ce repas offert. Cette soirée placée sous le signe de la convivialité est l'occasion de découvrir la viande de gibier pour certains et de créer des liens amicaux entre chasseurs et la population locale. Ainsi ce moment de rencontre et d'échange permet de s'ouvrir à un public curieux de connaître le monde cynégétique, au cours duquel on peut expliquer nos pratiques et missions exercées sur un même territoire qu'on peut être amené à partager tous ensemble. Pour ceux qui n'ont pas encore participé, rendez-vous est donné début d'été 2025 !



VOLLEY

Feu d'hiver

Nous repartons pour une seizième saison toujours dans la bonne ambiance, cette année nous sommes 14 adhérents dont deux nouvelles recrues féminines.

Si vous voulez essayer n'hésitez pas à venir, nous jouons tous les jeudis soir de 20h à 22h30.

Vous serez les bienvenus !



GYM VOLONTAIRE

L'association de gymnastique volontaire a organisé une marche rose le dimanche 20 octobre 2024. Le montant de la participation et les dons ont été entièrement reversés à la ligue contre le cancer pour un montant de 730.00€. Nous étions près de 115 personnes, l'association remercie tous les participants pour leur générosité et les bénévoles pour le bon déroulement de cette manifestation. Le dimanche 10 novembre, l'association a effectué une vente de merveilles au café associatif.



PASTOUS ET PASTOURETTE

2024, une année pleine

I. Nouvelles têtes

Afin de bien commencer cette saison pleine de promesse, le groupe a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux danseurs et danseuses au sein de la troupe au sol.



Dès le mois de mars, les recrues ont pu apprendre les bases des danses au sein de l'école de danse et rapidement s'imprégner de l'ambiance, toujours conviviale, avant d'appliquer cet apprentissage lors des répétitions complètes. Bien sûr, l'école de danse ouvrira ses portes au mois de mars 2025 afin de peaufiner les compétences actuelles.

II. La temporada 2024

Cette année, le calendrier des Pastous et Pastourettes aura été bien rempli. Suite à un mois d'avril destiné à la répétition, la formation auriçoise aura passé son mois de mai en déplacement.

Dès le premier week-end, la troupe aura pu se mettre en jambe à Saint-Sever afin de fêter le passage de la Passem, course ayant lieu tous les deux ans et traversant toute la Gascogne. Le but est de récolter des fonds afin de défendre la langue et la culture gasconne à travers diverses associations.

Les Pastous ont, tout naturellement, enchaîné avec l'animation de la Fête du chien courant et de la nature à Ousse-Suzan le 11 mai. Une journée festive où la tradition était à l'honneur une nouvelle fois. Par la suite, c'est du côté de Saint-Martin-d'Oney et d'Auvillar, dans le Tarn-et-Garonne, que le groupe a eu le plaisir d'exercer afin de célébrer les fêtes locales respectives.

Si le mois de mai est passé à toute vitesse, l'allure n'a pas été ralentie pour juin. Tout d'abord, nos amis des Capborruts de Saint-Pierre-du-Mont, groupe local, ont eu la gentillesse de nous convier, lors des fêtes de la ville, à un échange folklorique avec deux groupes périgourds.

Cet été, la troupe a eu le plaisir de se représenter aux fêtes de Baudignan et auprès des Ehpad de Saint-Sever et Hagetmau où elle a été accueillie avec plein d'engouement.

La saison a également été marquée par diverses activités comme les journées initiations auprès des centres de loisirs de Saint-Sever et Geaune, le projet des écoliers d'Aurice afin de préparer le spectacle de fin d'année scolaire et la venue d'un groupe alsacien pour animer les grandes fêtes patronales auriçaises.

Si 2024 a été riche en prestations, elle a été heureuse en émotions. Le groupe a fait l'objet d'un reportage sur les traditions landaises diffusé au JT de 13h sur France 2. Mais au-delà de cet épisode, la troupe a vu 2 de ses enfants se marier avec Guillaume DARTENUC et Anaïs MADRAY. Encore félicitations à eux.



III. Le café associatif

Tout au long de l'année, le groupe est impliqué dans la tenue du café associatif les dimanches matin et proposera diverses activités, tel que le petit-déjeuner oeuf/jambon, qui a été une vraie réussite lors de l'inauguration de cet événement.

IV. Objectif 2025

La temporada prochaine se prépare dès maintenant et quelques contacts ont déjà été pris. Les répétitions commenceront à partir de mars 2025 les samedis soir. Vous souhaitez découvrir les échasses ou le folklore landais ? N'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous pouvez prendre contact par :

- Mail (pastousaurice@gmail.com)
- Téléphone auprès de Carine (06.75.65.78.35) ou Bastien (06.02.08.35.00).
- Suivez-nous aussi sur  et 

A très vite,



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Albanne Jeanne Gabrielle LAPOUDGE DUTOYA née le 18 décembre 2023 à Dax (Landes)
- Albane Laurence Nadine LARROQUE née le 05 février 2024 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Gabi ELGART né le 11 avril 2024 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Romy DÉSSÉRÈS URRUTIA née le 04 juin 2024 à Mont-de-Marsan (Landes) Hugo CURÉ né le 28 mai 2024 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Opaline Taous ASSAT née le 29 mai 2024 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Chloé Emy DESTRUHAUT née le 18 novembre 2024 à Mont-de-Marsan (Landes)

DÉCÈS

- Valérie CAZAUBON née BRETHES à Saint-Sever (Landes) le 05 février 2024
- Andréa DUROU à Tartas (Landes) le 14 mars 2024
- Jean-Marie LACOUTURE à Mont-de-Marsan (Landes) le 19 mars 2024

- Albertine Renée CLAVE née BORDES à Saint-Sever le 16 juillet 2024
- Marie LACOUTURE née BRETHES à Dax (Landes) le 24 juillet 2024
- Agnès, Hélène LAMOTHE née LANGLADE à Mont-de-Marsan le 1^{er} septembre 2024
- Geneviève TACHON à Mont-de-Marsan le 12 septembre 2024

MARIAGES

- Guillaume DARTENUC et Anaïs MADRAY le 03 août 2024
- Paul Michel Jacky MOUCHON et Malika HADJI le 10 août 2024
- Thibaut DUFOUR et Allyssa PIERRE JUSTIN le 31 août 2024

PACS

- Pierre-Yves Pierrick BORDINARO et Julie HEURTIN le 20 juin 2024
- Michaël Alexandre Philippe FACON et Eugénie Hélène LEFEBVRE le 20 juillet 2024

INFOS PRATIQUES

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

EN SAC JAUNE DANS LES CONTENEURS COLLECTIFS OU EN VRAC DANS VOTRE SAC INDIVIDUEL



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires



Tous les papiers et cartonnets



Emballages métalliques

NOUVEAU !

BARQUETTES, POTS ET BOCALX, SACS ET SACHETS, FILMS



COMMENT BIEN TRIER MES AUTRES DÉCHETS ?

EN SAC FERMÉ DANS LES CONTENEURS COLLECTIFS ET DANS LES SACS INDIVIDUELS ORDURES MÉNAGÈRES



Restes alimentaires



Litière et copeaux



Couches



Essuie-tout et papiers souillés

EN VRAC DANS LES CONTENEURS À VERRE



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre



Flacons en verre

J'adopte un composteur*



A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE (LISTE NON EXHAUSTIVE) ADRESSEZ-VOUS AU GARDIEN PRÉSENT SUR PLACE



Objets en plastique et électriques



Encombrants et gravats



Bois et cartons volumineux



Déchets chimiques et toxiques

Tout dépôt hors des conteneurs prévus à cet effet fera l'objet de poursuites : jusqu'à 1 500 € D'AMENDE ET CONFISCATION DU VÉHICULE conformément à l'article L541-3 du Code de l'Environnement.

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac de tri
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
3. Pensez à les compacter pour gagner de la place
4. Ne pas les imbriquer



Un doute, une question ? Contactez-nous :

05.58.06.74.74

SICTOM du Marsan

www.sictomdumarsan.fr

Application Mes déchets SICTOM du Marsan



